

## Section 01 Identification

Identificateur du produit	VTA Nanofloc A 644
Autres moyens d'identification	Pas disponible
Usage du produit et restrictions d'utilisation	Agent agglomérant précipitant Ce produit est certifié NSF pour une utilisation dans l'eau potable, voir la section 15 et le site Web NSF pour plus d'informations.
Identificateur du fournisseur initial	ClearTech Industries Inc. 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7  Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 <a href="http://www.cleartech.ca">www.cleartech.ca</a>
Préparé par	ClearTech Industries Inc. service technique
No de téléphone d'urgence (24 h sur 24)	306.664.2522

## Section 02 Identification des dangers

### Dangers physiques

Matières corrosives pour les métaux Catégorie 1

### Dangers pour la santé

Toxicité aiguë - voie orale Catégorie 4

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 1

### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de Danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires des yeux.

### Pictogrammes



### Conseils de prudence

## Prévention

- P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
- P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Wear des gants de protection, des protection des yeux, des protection du visage.

## Intervention

- P301 P312 P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer a bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

## Élimination

- P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

## Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

## Renseignements supplémentaires

Pas disponible

## Section 03 Composition / information sur les ingrédients

### Composants contribuant aux dangers:

Dénomination chimique	Nom commun	Numéro CAS	Concentration (w/w%)
Dichlorure de fer (FeCl <sub>2</sub> )	Dichlorure de fer	7758-94-3	10-30%*

\*Concentration exacte non-divulguée pour raison de secret commercial.

## Section 04 Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

- Inhalation** Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.
- Ingestion** Rincer a bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Si la victime vomit naturellement, la coucher sur le côté, dans la position de récupération.
- Contact cutané** Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. Si une irritation cutanée se manifeste ou en cas de malaise, obtenir des conseils / soins médicaux.
- Contact oculaire** Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 30 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

- Inhalation** Peut irriter les voies respiratoires.
- Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

<b>Contact cutané</b>	Peut provoquer des irritations légères.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires des yeux.
<b>Informations complémentaires</b>	Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

## Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Réagit avec de nombreux métaux pour libérer le gaz d'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs.
<b>Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique.

## Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

<b>Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence</b>	Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone. Ne pas utiliser d'équipement de manutention ayant des surfaces métalliques exposées.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez-gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes.
<b>Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage</b>	<p>PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire. Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.</p> <p>GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils.</p>

## Section 07 Manipulation et stockage

<b>Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité</b>	<p>Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites.</p> <p>Ne jamais remettre le matériel contaminé dans son récipient original.</p>
<b>Stockage dans des conditions de sécurité</b>	Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible. Ne pas transvaser dans des récipients en métal.
<b>Incompatibilités</b>	<p>Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates.</p> <p>Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates.</p> <p>Les métaux, tels que l'aluminium, l'acier et le cuivre.</p>

## Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Limites d'exposition

Composant	Règlement	Type de liste	Valeur
Sels de fer comme Fe	ACGIH	TWA	1 mg/m <sup>3</sup>
	ACGIH	STEL	2 mg/m <sup>3</sup>

### Contrôles d'ingénierie

**Prescriptions en matière de ventilation** La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

**Autre** Un tuyau d'arrosage et un bassin oculaire, ou une station de douche d'urgence et de douche oculaire devraient être disponibles, testés, et être à proximité du produit manipulé, conformément à la réglementation provinciale.

### Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

**Protection des yeux et du visage** Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou tout autre équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui les porte. Les lentilles de contact ne doivent pas être portées; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires.

**Protection des mains et du corps** Lors de la manipulation de ce produit, il est recommandé d'éviter le contact avec la peau.

**Protection respiratoire** En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés.

**Dangers thermiques** Pas disponible

## Section 09 Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

État physique	Liquide
Couleur	Vert à brun foncé
Odeur	Pas disponible
Seuil olfactif	Pas applicable

### Propriétés

pH	<1.0
Point de fusion / point de congélation	Pas disponible
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	~105 °C
Point d'éclair	Pas applicable
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité	Pas applicable

<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Pas applicable
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Pas applicable
<b>Tension de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Pas applicable
<b>Densité relative</b>	Pas applicable
<b>Solubilité</b>	Soluble dans l'eau
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas applicable
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible
<b>Densité</b>	~1.2 g/mL @ 20 °C
<b>Caractéristiques des particules</b>	Pas applicable

## Section 10 Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Peut être corrosif pour les métaux Réagit avec de nombreux métaux pour libérer le gaz d'hydrogène qui peut former des mélanges explosifs. Réagit violemment aux bases.
<b>Stabilité</b>	Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.
<b>Risques de réactions dangereuses</b>	La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée.
<b>Conditions à éviter</b>	Éviter tout contact avec des matériaux incompatibles. Ne pas chauffer.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Les agents oxydants, tels que l'oxygène, le peroxyde d'hydrogène, les acides sulfurique et nitrique, et les permanganates. Les métaux, tels que l'aluminium, l'acier et le cuivre.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Pas disponible

## Section 11 Données toxicologiques

### Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

Composant	Voies d'exposition	Espèces	Valeur	Exposition
Dichlorure de fer	Orale	Rat	500 mg/kg bw	
	Cutanée	Souris	>2000 mg/kg bw	

### Résumé des effets toxicologiques sur la santé

<b>Caractéristiques chimiques</b>	Ce produit ne devrait pas être absorbé par le corps. Le principal effet toxique est probablement son faible pH.
<b>Corrosion cutanée / irritation cutanée</b>	Peut provoquer des irritations légères.

<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque des lésions oculaires des yeux.
<b>Sensibilisation</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation.
<b>Mutagénicité</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets cancérogénicité connus.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction.
<b>Toxicité pour certains organes cibles</b>	Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles.
<b>Danger par aspiration</b>	Pas disponible
<b>Produits synergiques</b>	Pas disponible

## Section 12 Données écologiques

### Écotoxicité

Composant	Type	Espèces	Valeur	Exposition
Dichlorure de fer	CE50	Invertébrés aquatiques	19 mg/L	48 heures
	CE50	Algues aquatiques	6.9 mg/L	72 heures

<b>Biodégradabilité</b>	La liste intérieure des substances classifie dichlorure de fer comme persistant.
<b>Bioaccumulation</b>	La liste intérieure des substances classifie dichlorure de fer comme non-bioaccumulatif.
<b>Mobilité</b>	Ce produit est soluble dans l'eau , mais il est prédit qu'il soit adsorbé dans le sol, et il n'est pas anticipé qu'il contamine la nape phréatique.
<b>Autres effets nocifs</b>	Pas disponible

## Section 13 Données sur l'élimination

<b>Déchets provenant de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminés dans une installation approuvée d'élimination des déchets.

## Section 14 Informations relatives au transport

<b>Numéro ONU</b>	UN1760
<b>Désignation officielle de transport et description de l'ONU</b>	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. Chlorure de fer II
<b>Classe(s) de danger relative(s) au transport</b>	8

<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Indice de quantité limitée</b>	5 L
<b>Dangers environnementaux</b>	Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3.
<b>Précautions spéciales</b>	No special precautions
<b>Transport en vrac</b>	Indice PIU: Pas disponible
	MARPOL 73/78 et Recueil IBC: Ce produit n'est pas inscrit au Chapitre 17 du Recueil IBC.
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée.

**TMD CLASSEMENT DE PRODUIT:** Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.

## Section 15 Informations sur la réglementation

**REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.**

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

La certification NSF: Solution de chlorure ferrique NSF® - 60 est certifié NSF / ANSI pour coagulation et floculation à une dose maximale de: 250 mg/L.NSF restrictions d'utilisation des produits en fonction des exigences obtenues à partir du site Web de NSF pour les exigences actuelles.

## Section 16 Autres informations

**Date de la dernière révision: mars 08, 2024**

**Remarque :** Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

### À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

### Références:

1) *NIOSH Pocket Guide to Chemical Hazards*; U.S. Department of Health and Human Services, <https://www.cdc.gov/niosh/npg/default.html>

2) *WorkSafe BC E-Limit*; Workers' Compensation Foard of British Columbia, <https://elimit.online.worksafebc.com/>

3) *ECHA - Registered Substance Dossier*; European Chemicals Agency, <https://echa.europa.eu/registration-dossier/-/registered-dossier/15494>

- 4) *Transportation of Dangerous Goods Regulations*; Transport Canada, <https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/regulations/SOR-2001-286/index.html>
- 5) Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals (GHS) *Seventh revised edition*
- 6) International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code) 2007 Edition
- 7) The ACS Style Guide